

La SNTF se transformera en Spa dès 2019

Boudjema Talai met en marche le train de la réforme



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3636 - Ven. 7 - Sam. 8 août 2015 - Prix : 10 DA

Migration clandestine en Méditerranée

Quelques 224 000 migrants ont atteint l'autre rive depuis janvier

Page 24

Il appelle les imams à immuniser l'Algérie

Le Grand mufti de Syrie avertit contre la pensée extrémiste

Page 3

L'entrée en campagne du président sortant

Par Mohamed Habili

Que le président américain soit en fin de compte plus puissant à l'extérieur qu'à l'intérieur de son pays, on en a encore une preuve avec l'accord sur le programme nucléaire iranien, qui bien que signé par les parties prenantes à sa négociation (7 au total en comptant l'Iran) n'est pas encore approuvé par le Congrès américain, dominé par les Républicains qui lui sont pour la plupart hostiles. Un vote majoritaire contre l'accord n'entraînera pas, cependant, l'abandon de celui-ci par les Etats-Unis, puisque Barack Obama, qui estime que c'est là sa principale réalisation sur le plan international, ne manquera pas alors d'utiliser son droit de veto pour le maintenir. Ce n'en sera pas moins pour lui une défaite politique majeure. Aussi part-il en campagne dès à présent pour contrebalancer le puissant lobby décidé à faire tomber l'accord, dans l'intention déclarée de mobiliser l'opinion américaine, dont il sait qu'elle est très nettement sur la même position que lui en cette matière. C'est qu'il ne lui reste pas beaucoup de temps pour convaincre ses concitoyens de faire pression sur leurs représentants pour que le moment venu, c'est-à-dire en septembre prochain, l'accord passé avec l'Iran ne soit pas rejeté. Son principal argument, pour ce faire, son argument-massue lui exactement, c'est qu'il n'existe qu'une seule alternative à l'accord : une nouvelle guerre du Golfe, perspective qui n'enchantent guère le peuple américain dans sa grande majorité. **Suite en page 3**

Ph > D. R.

Propos provocateurs sur l'Algérie

Les explications tardives de Sarkozy



Jeudi dernier, l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, a essayé d'expliquer ses propos provocateurs qu'il a tenus, lors de son déplacement en Tunisie, le 20 juillet dernier.

Lire page 3

Saisies et interpellations liées à la drogue

Les bilans se suivent et se ressemblent

Page 4

Danse folklorique

Tizi-Ouzou vit au rythme de la 10^e édition du Festival arabo-africain

Page 13

Noureddine Bedoui l'a affirmé à Biskra L'Algérie est forte et ira toujours de l'avant

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a souligné jeudi à Biskra que l'Algérie «est forte et ira toujours de l'avant», grâce à la mise en œuvre du programme du président de la République et à la mobilisation de toutes les institutions civiles et militaires en vue de mettre en échec toutes les tentatives visant la sécurité du pays.

Lors de l'installation du wali de Biskra, M. Bedoui s'est dit convaincu que «l'Algérie est forte et ira de l'avant» car toutes les institutions aussi bien militaires que civiles sont mobilisées pour faire face à toutes tentatives visant à porter atteinte à la sécurité du pays et des citoyens et de leurs biens. «Il y a un ambitieux programme de développement initié par le président Bouteflika et plébiscité par le peuple et dont le gouvernement s'emploie à mettre en œuvre pour répondre aux préoccupations et aux aspirations des citoyens», a-t-il dit. M. Bedoui, qui a rendu hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) pour ses efforts de préservation de la sécurité et de lutte contre le terrorisme et la criminalité, a estimé que «le soutien du peuple aux institutions militaires et civiles, est désormais une nécessité pour préserver la sécurité et la stabilité et poursuivre le processus de développement». Il a souligné dans le même contexte que «le pays puise sa force de la dynamique de développement relancée depuis 2000 avec le recouvrement de la paix et de la stabilité et l'adoption de la Charte pour la paix la réconciliation nationale par le peuple algérien».

Le ministre de l'Intérieur a rappelé par ailleurs que le programme du chef de l'Etat était axé notamment sur «le renforcement de l'unité nationale et de la stabilité et la consolidation des composantes de l'identité nationale». Il consacre aussi, a-t-il ajouté, «la démocratie participative, le développement des canaux de dialogue, l'amélioration de la qualité du service public et du niveau de vie des citoyens et la promotion des acquis sociaux». M. Bedoui avait précédé auparavant à l'installation du wali délégué d'El Meghaier (El-Qued) et du wali de Biskra. Il procédera ultérieurement à l'installation du wali délégué de Ouled Djellal (Biskra) et des walis délégués des circonscriptions administratives d'Alger. **R.N.**

La SNTF se transformera en Spa dès 2019

Boudjema Talai met en marche le train de la réforme

■ L'autonomie de la SNTF, sa restructuration, et un réseau de 12 500 km ont été les principaux résultats de la réunion des différents acteurs du rail, présidée par le ministre des Transports Boudjema Talai, jeudi, au siège du ministère.

Par Mohamed Mabkhout

«**L**e ferroviaire doit être rentable» a déclaré le premier responsable des transports lors d'une réunion de travail et de coordination entre les directeurs et les délégués du personnel du chemin de fer algérien. Par l'expression susmentionnée, Boudjema Talai a insisté à ce que le rail soit autonome par sa gestion managériale et gagner une indépendance vis-à-vis du budget de l'Etat, longtemps dépendant de la générosité des subventions lorsque les caisses étaient pleines. En ce moment et face à une situation caractérisée par la chute des cours de l'or noir au-dessous de la barre des 50 dollars, la machine à vapeur doit faire cavalier seul. Dans ce contexte, Talai a précisé que la SNTF actuellement au statut Epic (établissement public à caractère industriel et commercial) se transformera en une Spa (société par actions). Il a par ailleurs rappelé que son cabinet ministériel suit la même feuille de route et les mêmes objectifs que son prédécesseur. À cet effet, le ministre des Transports a confirmé que «les projets du ferroviaire sont toujours maintenus». L'année 2019 sera celle des changements, selon cette feuille, le secteur du rail connaîtra un autre visage avec ses 12 500 kilomètres, soit un réseau qui classera le pays en deuxième position à l'échelle continentale après l'Afrique du Sud, avec une vitesse de 220 kilomètres à l'heu-



re. Une aubaine pour la SNTF de s'imposer dans le champ du transport en commun en améliorant ses services, proposant ainsi des déplacements confortables avec toutes les commodités indispensables. Les objectifs sur papier en attente de concrétisation, et pour ce faire, le ministre des Transports mise sur l'importance de l'autonomie managériale de la société, et la réforme de sa gestion. «La révision cible une restructuration moderne, et d'ici à trois ans, la société devrait être capable de gérer les 12 500 km au lieu des 4 000 actuellement», a-t-il fait savoir dans une déclaration à la presse. «L'Algérie est parmi les

pays qui investissent le plus dans le domaine ferroviaire, et pour gérer ces investissements de façon économique fiable, il faut une organisation fiable», a-t-il rajouté. Et concernant les dernières perturbations qu'a connues le transport ferroviaire à cause d'une grève du personnel, Talai a précisé que tout conflit social pourrait être réglé autour de la table pour faire passer l'intérêt général avant l'intérêt personnel. Une amélioration des services et un nombre plus important des usagers ont été constatés dans les grandes villes, à l'exemple d'Alger, suite à l'importation de nouvelles locomotives et les wagons neufs et

après l'électrification du rail jusqu'aux banlieues. Ces services ne sont pas sur le même pied d'égalité sur tout le territoire national où les trains vétustes sont toujours en fonction. Une chose à surmonter par l'actuel responsable, selon ses différentes déclarations. La situation requiert des réformes et des changements par la mise en place de gestionnaires compétents. Le ministre, à cet égard, s'est exprimé : «Celui qui ne prend pas le train, a raté le train». Une réforme qui intervient dans un moment où tout le secteur devrait être révisé et restructuré selon les règles du marché. **M. M.**

— Protection des données personnelles et utilisation de l'empreinte génétique —

Louh procèdera à l'élaboration de deux projets de loi

Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux a annoncé à Alger que dans les jours à venir, il procèdera à l'élaboration de deux projets de loi relatifs à la protection des données personnelles et l'utilisation de l'empreinte génétique.

Le ministre a présidé la cérémonie de sortie de la 23^e promotion des élèves magistrats de l'Ecole supérieure de la magistrature. Cette dernière s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, du directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Hocine Mabrouk, du premier président de la Cour suprême, Slimane Boudi ainsi que des procureurs généraux, des magistrats et des avocats. Le ministre a indiqué au cours de cette cérémonie qu'il est envisagé d'opérer une réforme au niveau du tribunal criminel, d'élaborer un projet de loi relatif à la protection des données personnelles ainsi qu'un projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique. «La préservation de la cohésion sociale et la protection du citoyen contre toute atteinte à sa sécurité et sa stabilité sont à l'origine de l'ouverture d'autres chantiers à même de consolider les acquis et approfondir les réformes», a affirmé M. Louh. Il a souligné que ceci s'inscrit dans le cadre du renforcement

du pouvoir judiciaire, de le consolider et de le préserver de façon à protéger les droits, les libertés, les biens publics et privés, la sécurité et la stabilité ainsi que l'instauration de la confiance et la quiétude au sein de la société. La révision de certains textes législatifs, notamment ceux relatifs aux méthodes d'intégration et de poursuite vise à renforcer le droit de la défense et consolider le principe de la présomption d'innocence afin de renforcer la protection des droits et des libertés ainsi que l'amélioration du travail du parquet. Pour le ministre, le volet relatif à la modernisation de la justice connaîtra l'extension du système du procès à distance, l'utilisation de la vidéoconférence et l'extension de la signature par voie électronique des documents délivrés par le justice en vue d'améliorer la qualité des services au profit du citoyen et du justiciable. Selon Tayeb Louh, une conférence nationale sera organisée au cours du deuxième trimestre 2016, sur les réformes du secteur de la justice et l'évaluation des acquis réalisés dans le cadre du programme du président de la République. Evoquant la formation des magistrats, le premier responsable du secteur de la justice a indiqué que les profondes mutations que connaît le monde «ont donné

naissance à de nouveaux défis qui dictent la nécessité d'adopter le mode de formation appliqué actuellement, et ce, dans le but d'atteindre un ensemble d'objectifs à même de garantir une homogénéité entre les compétences et l'évolution des exigences du secteur de la justice». Il a évoqué ensuite une révision radicale de la politique de formation pour permettre aux magistrats de faire face à tous les défis, et ce, à travers «la révision de tous les textes de loi régissant l'organisation et la gestion de l'Ecole supérieure de la magistrature afin d'atteindre la qualification juridique et judiciaire envisagée». «Il y a lieu d'améliorer le contenu des programmes pédagogiques, le cursus de formation, les conditions d'encadrement, la révision des conditions de recrutement des élèves magistrats en ouvrant l'accès à l'école aux bacheliers de différentes filières pour faire face aux nouveaux modes de contentieux», souligne-t-il. La promotion est composée de 461 juges dont 245 femmes, un juge militaire et un juge de la République sahraouie. Elle a été baptisée du nom du défunt magistrat Sediri Ahmed après l'accord préalable du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué le directeur général de l'école. **Thinine Khouchi**

Propos provocateurs sur l'Algérie

Les explications tardives de Sarkozy

■ Jeudi dernier, l'ex-président français, Nicolas Sarkozy, a essayé d'expliquer ses propos provocateurs qu'il a tenus, lors de son déplacement en Tunisie, le 20 juillet dernier.

Par Nacera Chennafi

L'actuel président du parti français des Républicains, (ex-UMP), Nicolas Sarkozy, revient sur ses propos de la polémique éclatée au lendemain de ses paroles sur l'Algérie tenues en Tunisie et parle d'une profonde amitié avec l'Algérie.

C'est dans un entretien au magazine «Valeurs Actuelles», publié jeudi dernier que l'ancien président français dira aussi : «J'ai été surpris car rien dans mes propos ne se voulait critique à l'endroit de quiconque, certainement pas de l'Algérie pour laquelle j'ai, chacun le sait, une profonde amitié».

A cet effet, il exprimera ses regrets sur l'interprétation de ses propos mais sans aller jusqu'à présenter des excuses aux Algériens. «Et très sincèrement, je crois que rien de ce que j'ai dit ne l'était, ni ne justifiait une polémique, qui s'est d'ailleurs moins nourrie des paroles que j'ai prononcées que de l'interprétation que certains ont cherchée, à tort, à leur donner. Je le regrette», a-t-il souligné.

Ce n'est pas tout car Sarkozy essaye de donner un cachet positif à la polémique suscitée en Algérie par ses propos. Selon lui, «l'expression de la relation passionnelle entre nos deux pays» avant d'ajouter : «Quand il y a des sentiments profonds, des attentes fortes, il y a des réactions vives».

Sur le même sujet, Sarkozy précise : «Le message que je



veux faire passer est simple : tous ces pays mènent un combat contre la barbarie, et il est de notre devoir de les aider et de les soutenir. La Tunisie notamment ne peut pas réussir seule (...) Voilà ce que j'ai voulu dire. Ni plus ni moins. C'est ce que je pense profondément».

Il est à rappeler que le 20 juillet dernier, Sarkozy qui était en déplacement en Tunisie, a étonné tout le monde avec ses déclarations sur l'Algérie. «La Tunisie est frontalière avec l'Algérie (et) avec la Libye. Ce n'est pas nouveau... Vous n'avez pas choisi votre emplacement», avait-il déclaré.

Il s'était aussi interrogé : «L'Algérie, qu'en sera-t-il dans l'avenir, de son développement, de sa situation ? C'est un sujet qui, me semble-t-il, doit être traité dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée». Il est à noter que Sarkozy s'est rendu dans le cadre de sa tournée dans plusieurs pays, au Maroc, en Tunisie, en Allemagne, en Espagne et en Israël, il a annoncé son déplacement en Grande-Bretagne, en Inde, en Chine mais à aucun moment il n'a parlé d'un déplacement en Algérie; pourtant il parle de profonde amitié.

Ces déclarations jugées provocatrices ont été rejetées par de

hauts responsables algériens à leur tête le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Le chef de la diplomatie algérienne avait déclaré que les propos de l'ancien président français étaient «malvenus».

En marge d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères français Laurent Fabius, il dira : «Il est tout à fait légitime de poser, à cet égard, la question de savoir si la pensée coloniale que l'histoire a complètement désqualifiée, ne serait pas en train de tenter de se régénérer à travers des exercices stériles de manipulation de la géographie».

Les relations algéro-françaises ont toujours été complexes, causées notamment par le passé colonial qu'aucune partie ne peut ignorer et ont connu plusieurs remous au temps du président Sarkozy. Il est à noter que les relations algéro-françaises ont connu une nouvelle dynamique ces dernières années, notamment depuis la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en 2000 en France et celle du président Hollande en Algérie en 2012.

Les projets français commencent à se concrétiser en Algérie après de longues négociations, avec notamment l'inauguration de l'usine de fabrication de véhicules «Renault», située dans la zone d'Oued Tlélet (Oran) en attendant l'aboutissement du projet Peugeot annoncé par Hollande lors de sa seconde visite en Algérie le mois dernier.

N. C.

Il appelle les imams à immuniser l'Algérie

Le Grand mufti de Syrie avertit contre la pensée extrémiste

Le Grand mufti de Syrie, cheikh Ahmad Badreddine Hassoune, a appelé jeudi à Alger les imams à immuniser l'Algérie contre «la pensée extrémiste». Dans une déclaration après avoir été reçu, à la résidence El-Mithak, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, cheikh Badreddine Hassoune a appelé les imams à «immuniser l'Algérie contre la pensée extrémiste» qui «se nourrit de l'ignorance», a-t-il dit. «Les extrémistes qui se prévalent de l'Islam sont en réalité étrangers à cette religion de paix», a-t-il ajouté. Evoquant la situation en Syrie, il a affirmé que son pays «paye aujourd'hui le prix de sa défense des causes de la nation arabe et musulmane». «La Syrie et l'Algérie défendent la nation tout entière, notamment la Palestine où les exac-

teurs n'épargnent personne, y compris les nourrissons, et où les agressions contre la mosquée Al-Aqsa sont systématiques», a souligné le Grand mufti de Syrie. La Syrie résiste face à l'agression dont elle est la cible depuis cinq ans grâce à son peuple, son armée, sa direction, ses imams et ses oulémas, a-t-il dit, ajoutant que «Dieu protégera» son pays. Cheikh Badreddine Hassoune a salué «la position de l'Algérie contre la rupture des relations diplomatiques avec les pays arabes pour quelque motif que ce soit». Le peuple algérien, qui a souffert des affres de l'extrémisme il y a une quinzaine d'années, est sensible aux maux des Syriens, a-t-il dit, soulignant que «ceux qui se sont autoproclamés révolutionnaires viennent en réalité en Syrie d'une centaine de pays pour tuer et

semer le chaos». Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a, pour sa part, précisé que la visite du Grand mufti de Syrie en Algérie «permettra aux deux parties d'analyser la situation et d'échanger leurs expériences en vue de trouver une issue à la crise mondiale du néo-radicalisme religieux». Après avoir rappelé qu'une centaine d'imams avaient été assassinés en Algérie dans les années 90, M. Aïssa a précisé qu'il se passait la même chose en Syrie, d'où, a-t-il dit, l'intérêt d'échanger les expériences sur le rôle joué par les imams dans l'expurgation du discours religieux de toute forme d'extrémisme et la préservation des mosquées de toute dérive. Le Grand mufti de Syrie effectue une visite d'une semaine en Algérie.

Samy K.

A la clôture de sa 1^{re} université d'été jeudi à Tlemcen

Le FNTE met en garde contre la politisation de l'école

Des syndicalistes de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE) ont insisté jeudi à Tlemcen sur la nécessité de préserver l'école algérienne de «toute tentative de politisation». S'exprimant à la clôture d'une première université d'été à Tlemcen, ils ont appelé à «préserver l'école algérienne contre toute tentative de politisation et de s'attacher aux valeurs de l'identité nationale». En conclusion des travaux en ateliers de cette rencontre, organisée par la

FNTE du 3 au 6 août, les participants ont également recommandé de «remédier aux déséquilibres du statut particulier des travailleurs de l'Education et de fixer un délai à la commission nationale installée à cet effet». Ils ont en outre demandé d'élargir les consultations relatives aux réformes éducatives et à l'activation du rôle des partenaires sociaux, et d'associer la FNTE dans l'amendement des lois devant gérer les œuvres sociales des travailleurs de l'Education. Cette premiè-

re université d'été, à laquelle ont pris part 160 cadres syndicaux de la FNTE, a constitué une opportunité pour débattre de divers thèmes et un espace d'échanges devant permettre aux membres de la FNTE de renforcer leurs rangs et de s'intéresser à diverses questions pédagogiques «pour une école algérienne stable», a indiqué le secrétaire général de ce syndicat national, Ferhat Chabekh, lors de la clôture de cette rencontre syndicale.

T. M.

LA QUESTION DU JOUR

L'entrée en campagne du président sortant

Suite de la page une

Or, fait-il valoir, ce sont les mêmes qui aujourd'hui s'inscrivent contre l'accord avec l'Iran qui il y a une douzaine d'années avaient appuyé la catastrophe invasion de l'Irak. Les mêmes qui hier privilégiaient la solution militaire à la solution diplomatique qui aujourd'hui préconisent l'emploi de la force contre l'Iran. Pour ces derniers le seul bon accord avec l'Iran, c'est celui qui conduit au démantèlement de ses installations nucléaires. Ce qui évidemment ne pourra être obtenu que par la guerre. Le hasard du calendrier, à moins que ce ne soit le produit d'un timing bien orchestré par l'administration Obama, fait en sorte que le thème central de la campagne présidentielle devienne l'accord sur le programme nucléaire iranien. Les candidats, à quelque camp qu'ils appartiennent, vont désormais devoir se déterminer clairement par rapport à cette question, ce qu'ils ont dans une bonne mesure évité de faire jusqu'à présent. Jusque-là, on a pensé en effet que comme d'habitude ce sont les questions économiques, en particulier dans le contexte actuel qui voit la paupérisation des classes moyennes américaines, qui allaient recevoir l'essentiel de leur attention, sachant que c'est des réponses qu'ils leur apportent que dépendra leur élection. L'entrée avec force en campagne du président sortant est de nature à en décider autrement. L'électeur américain sait maintenant qu'il aura en premier lieu à choisir à la fin de cette année entre la paix et la guerre avec l'Iran. Il prendra, certes, en compte les propositions économiques des candidats, mais devant une perspective de cette importance ce ne seront pas elles qui lui feront préférer au bout du compte tel candidat plutôt que tel autre. Dans un seul cas les questions économiques reviendront au centre de la campagne : dans la mesure où tous les candidats apportent leur soutien à l'accord de Barack Obama avec l'Iran. Alors seulement en effet ce seront elles qui de nouveau feront la différence entre eux. Mais cela voudra dire que Barack Obama aura réussi le tour de force de se placer au cœur d'une présidentielle où pourtant il n'est pas candidat.

M. H.

Saisies et interpellations liées à la drogue

Les bilans se suivent et se ressemblent

■ Il ne se passe pratiquement pas un jour sans que des saisies et affaires liées à la drogue soient enregistrées, du fait que cette substance circule et se commercialise sans difficulté.

Par Yasmine Ayadi

Le commerce de la drogue constitue «un emploi» prometteur pour de nombreux trafiquants qui s'enrichissent tout en empoisonnant la société avec cette substance. Les chiffres en la matière montrent l'augmentation et l'importance du nombre de trafiquants arrêtés et laissent croire que les recrutés seraient beaucoup plus nombreux. Plus de 10 000 personnes ont été interpellées pour des affaires liées à la drogue durant les cinq premiers mois de l'année 2015, selon les données de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt). «Les investigations menées par les services dans des affaires liées à la drogue, ont abouti à l'interpellation de 10 653 personnes, dont 46 étrangers, durant les cinq premiers mois de l'année en cours», a précisé l'office dans son rapport, se référant au bilan

Promotion et protection des droits de la femme M. Ould Khelifa présente à Midrand l'expérience algérienne

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a présenté jeudi à Midrand (Afrique du sud) l'expérience algérienne en matière de promotion et de protection des droits de la femme.

Intervenant lors de la session plénière de la conférence des présidents des Parlements africains, M. Ould Khelifa a mis en exergue le rôle «de la femme dans le développement et le renforcement de la paix et de la stabilité dans les pays».

Il a souligné, à cette occasion, l'importance de «l'autonomisation de la femme dans l'édification de l'Etat de droit et la réalisation des objectifs de bien-être et de sécurité».

M. Ould Khelifa a présenté, par ailleurs, un exposé sur l'expérience algérienne en matière de promotion et de protection des droits de la femme au sein de la société et dans les domaines socio-économique et politique, un processus qui s'est renforcé, a-t-il dit, à la faveur des réformes engagées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ces réformes ont permis à l'Algérie d'être parmi les premiers pays aux plans arabe et africain en matière de représentation féminine au Parlement. Il a rappelé également l'approche africaine concernant l'autonomisation de la femme pour la réalisation des aspirations des peuples du continent et des principes de l'agenda 2063.

Saïda F./APS



des trois services de lutte (Gendarmerie nationale-DGSN-Douanes). Parmi le nombre total des personnes impliquées, 188 sont en fuite, dont 144 sont impliquées dans des affaires liées au trafic et commercialisation, détention et usage de résine de cannabis, selon la même source. Le bilan des services de lutte a relevé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré 2 598 trafiquants et 6 195 usagers de résine

de cannabis, 944 trafiquants et 852 usagers de substances psychotropes, 23 trafiquants et 37 usagers de cocaïne et 1 trafiquant(e) et 1 usager d'héroïne. Comparativement aux cinq premiers mois de l'année 2014, au cours desquels 7 411 personnes ont été interpellées, il est constaté pour les cinq premiers mois de 2015 une augmentation de 3 242 individus impliqués. Concernant les affaires traitées liées à la drogue

durant la même période, les services de lutte ont traité 7 980 affaires, contre 5 358 affaires à la même période de l'année 2014, enregistrant ainsi une hausse de 2 622 affaires traitées, soit un taux de 48,94%, relève la même source. Sur le total des affaires traitées en 2015, le bilan a enregistré 1 994 affaires liées au trafic illicite de la drogue, 5 985 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue. Parmi les 1 994

affaires traitées liées au trafic illicite de drogue, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, le bilan a fait ressortir 1 316 affaires concernant la commercialisation de cannabis. La même source a ajouté que sur les 5 985 affaires traitées relatives à la détention et à l'usage de drogue à la même période, 5 270 affaires concernent la détention et l'usage de résine de cannabis.

Y. A./ APS

Résine de cannabis

Plus de 55 tonnes saisies durant les cinq premiers mois de 2015

PLUS DE 55 tonnes de résine de cannabis ont été saisies à l'échelle nationale durant les cinq premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris hier de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onldt). «Au total, 55 800,425 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les cinq premiers mois de l'année en cours, dont 64,68% au niveau de la région ouest du pays», a précisé l'office dans son rapport, en se référant au bilan des trois services de lutte

(Gendarmerie nationale-DGSN-Douanes). Selon le même bilan, seulement 1,11% de quantité de cannabis saisie a été enregistré dans la région Est du pays, 7, 85% dans la région centre et 26,36% au Sud. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en Algérie est passée de 1 176,956 grammes durant les cinq premiers mois de l'année 2014 à 84 869,615 grammes à la même période de l'année 2015, a encore précisé la même source. Ceci contrairement

à l'héroïne qui a enregistré une baisse dans la quantité saisie, reculant de 337,85 grammes durant les cinq premiers mois de l'année 2014, à 18,3 grammes à la même période de l'année 2015. Le même bilan a également relevé la saisie de 250 229 comprimés de substances psychotropes de différentes marques et 171 flacons de solutions psychotropes durant les cinq premiers mois de l'année.

Y.A./APS

– Visite de M^{me} Aïcha Tagabou, ministre déléguée chargée de l'Artisanat à Béjaïa –

«insuffler une nouvelle dynamique au secteur»

Le ballet des visites ministérielles continue à Béjaïa. Après les nombreux ministres qui s'y sont rendus ces trois derniers mois, dont ceux du Commerce, des Travaux publics, de l'Environnement, de la Communication, hier c'était au tour de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'Artisanat, M^{me} Aïcha Tagabou, d'être à Béjaïa pour s'enquérir des difficultés auxquelles sont confrontés les artisans et voir comment trouver des solutions afin de les aider à préserver ce patrimoine qui tend à disparaître avec l'ar-

rivée de nouvelles technologies. C'est dans ce sens qu'elle a relevé la nécessité de «former davantage d'artisans en vue de perpétuer ces métiers traditionnels à travers les différentes régions du pays», avant de rassurer les artisans sur la disponibilité de la matière première qui est certes importée (argile, terres précieuses, etc.). La ministre a souligné également la nécessité d'écouter les artisans afin de déterminer leurs difficultés, ceci sur tout le territoire national, pour chercher les voies et moyens d'y remédier en vue de donner une nouvelle dynamique au secteur afin qu'il puisse apporter

une plus-value à l'économie du pays. M^{me} Tagabou s'est rendue à Aokas pour visiter une exposition dédiée aux différents métiers de l'artisanat traditionnel (bijoux, habits, tapisserie, gâteaux, couture et objets artisanaux). Elle a également visité la semaine culturelle de Ghardaïa dans la wilaya de Béjaïa au niveau de la brise de mer où elle a honoré le meilleur artisan et la plus petite artisanne ayant pris part à ce rendez-vous, tout comme elle s'est rendue à la Maison de l'artisanat de Sidi-Alli Labhar pour attribuer quelques locaux à des artisans. Sur place elle a procédé à la remise de déci-

sions d'attribution d'aide dans le cadre du Fonds national de la promotion des activités artisanales (Fnppaa) au profit d'une dizaine d'artisans de Béjaïa. Enfin, M^{me} Tagabou qui a écouté attentivement les problèmes des artisans et promis de les transmettre à qui de droit pour leur prise en charge, a inauguré une nouvelle salle de formation pour artisans avant de souligner que l'Etat a mis en œuvre un programme de manifestations nationales et régionales pour aider les artisans à commercialiser et mettre en valeur le produit artisanal algérien.

Hocine Cherfa

Consommation

Mise à niveau de la réglementation en prévision de l'OMC

■ L'Algérie va renforcer sa réglementation sur les activités commerciales, notamment pour le volet relatif à la protection du consommateur, en se mettant davantage en conformité aux standards internationaux dans le cadre de l'accèsion à l'OMC, a indiqué un responsable du ministère du Commerce.



Par Hassina B.

Il s'agit de la mise à niveau du dispositif réglementaire du commerce, dont essentiellement la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur, et ce, par rapport au référentiel international en la matière, explique le directeur de la qualité et de la consommation auprès de ce ministère, Sami Kollî, en marge d'un atelier sur les Accords de l'OMC relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux obstacles techniques au commerce (OTC), tenu mercredi et jeudi à Alger.

«Ce n'est pas une révision mais plutôt une mise à niveau à travers l'élaboration de textes

complémentaires à ceux qui existent déjà», en renforçant le cadre législatif qui consacre les droits universels du consommateur : droits à la santé, à la sécurité, à l'information (étiquetage), à la présentation et aux choix du consommateur, détaille-t-il.

A titre d'exemple, M. Kollî évoque une série de textes devant être publiés prochainement portant essentiellement sur la fixation du seuil maximum des résidus industriels et le contrôle des substances utilisées dans l'industrie susceptibles de contaminer les produits alimentaires.

«C'est également une manière de revoir notre organisation par rapport aux opérateurs économiques et à l'entreprise laquelle est tenue d'être compétitive et

aspects relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux obstacles techniques au commerce (OTC), tels l'aspect organisationnel, la circulation des marchandises et l'encadrement du contrôle.

«Je ne dis pas que les textes en vigueur ne sont pas conformes mais plutôt incomplets par rapport à ce qui se fait par le monde», affirme le même responsable tout en soulignant les avancées de l'Algérie en la matière tel le décret exécutif de mai 2014 sur le Laboratoire national d'essai. En outre, le fait que l'Algérie soit membre de plusieurs organismes internationaux tels que le Comité Codex Alimentarius (organisme de normalisation alimentaire) et le CIPV

aspects relatifs aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et aux obstacles techniques au commerce (OTC), tels l'aspect organisationnel, la circulation des marchandises et l'encadrement du contrôle.

«Je ne dis pas que les textes en vigueur ne sont pas conformes mais plutôt incomplets par rapport à ce qui se fait par le monde», affirme le même responsable tout en soulignant les avancées de l'Algérie en la matière tel le décret exécutif de mai 2014 sur le Laboratoire national d'essai. En outre, le fait que l'Algérie soit membre de plusieurs organismes internationaux tels que le Comité Codex Alimentarius (organisme de normalisation alimentaire) et le CIPV

(pour la protection de végétaux), cela lui facilite ce processus puisqu'elle est déjà conforme à la plupart des normes internationales, juge-t-il.

Au-delà de la protection du consommateur, la mise à niveau du cadre réglementaire du commerce devra également permettre une compétitivité meilleure pour l'entreprise algérienne et ses produits sur les marchés internationaux.

A ce sujet, la représentante de l'OMC, M^{me} Gretchen Stanton, avait indiqué, mercredi, lors de la tenue de l'atelier au profit des cadres de ministères et des institutions concernés par l'application des Accords avec l'OMC, que deux principaux points restaient à compléter dans le processus de négociations entre l'Algérie et cette organisation mondiale. Il s'agit, selon elle, de la modification de la réglementation nationale relative au commerce et des questions bilatérales avec les pays membres de l'OMC.

H. B./APS

Prix Le pétrole en légère hausse en Asie vendredi

LES COURS du pétrole étaient en légère hausse en Asie hier où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre gagnait 17 cents à 44,83 dollars et le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison à la même échéance, prenait 21 cents, à 49,73 dollars. Les cours rechutent depuis le début juillet. La surabondance de l'offre est considérée comme la principale responsable de l'effondrement des cours, qui tournaient autour de 120 dollars le baril en juin 2014, estiment toutefois des analystes. «Le rééquilibrage entre l'offre et la demande va vraisemblablement se révéler être bien plus difficile que ce qu'escomptait auparavant le marché», a commenté la banque Goldman Sachs dans un rapport cité par l'agence financière Bloomberg News. La tendance reste «à la baisse de manière substantielle». Jeudi à la clôture, le WTI avait cédé 49 cents à 44,66 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), terminant pour la première fois depuis mars sous le seuil des 45 dollars. A Londres, le prix du baril de Brent, la référence européenne du brut, a perdu sept cents à 49,52 dollars pour le contrat de septembre sur l'Intercontinental Exchange (ICE). R. E.

Selon un rapport de la FAO

Les prix mondiaux au plus bas depuis septembre 2009

L'indice de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des prix des produits alimentaires a reculé en juillet de 19,4% sur un an, atteignant sa valeur mensuelle la plus basse depuis septembre 2009, à cause notamment du glissement des prix des produits laitiers et des huiles végétales, a indiqué la FAO dans un rapport publié jeudi.

L'Indice FAO s'est établi en moyenne à 164,6 points en juillet, soit une baisse de 1% par rapport à juin et de 19,4% comparativement à juillet 2014, a précisé l'organisation onusienne dont le siège est à Rome.

Cette baisse est la conséquence d'un net recul des prix des produits laitiers et des huiles végétales, qui a plus que compensé des augmentations du prix du sucre et des céréales, selon la FAO, ajoutant que les prix de la viande restaient stables.

En juillet, l'indice des produits laitiers a chuté de 7,2% par rapport à son niveau du mois précédent, en raison principalement du recul des importations de la Chine, du

Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord face à l'abondante production de l'Union européenne, selon l'analyse de la FAO, soulignant que les prix du lait en poudre était le plus affecté, suivi du fromage et du beurre.

En outre, certains producteurs en Nouvelle-Zélande ont pratiqué une baisse des prix afin d'essayer de réduire leurs stocks avant la clôture de l'exercice financier, fin juillet.

L'indice des huiles végétales, de son côté, était inférieur de 5,5% à son niveau de juin, atteignant son plus bas niveau depuis juillet 2009, selon les données de la FAO.

Cette chute a été principalement provoquée par l'évolution des marchés de l'huile de palme et de l'huile de soja, du fait à la fois d'une production en hausse en Asie du Sud-est, du ralentissement des exportations notamment en Malaisie, et de la faiblesse accrue des cours de l'huile de soja suite aux larges disponibilités à l'exportation en Amérique du sud et aux perspectives mondiales favorables pour 2015-

2016. Concernant les céréales, l'indice s'est accru de 2% par rapport à juin 2015, mais il est resté inférieur de 10,1% par rapport à son niveau de juillet 2014.

Pour le deuxième mois consécutif, les conditions climatiques adverses en Amérique du Nord et en Europe ont poussé l'indice des céréales (blé et maïs) à la hausse, malgré la chute des prix du riz.

En juillet, l'indice de la viande est resté presque inchangé par rapport au mois précédent. Les prix internationaux de la viande de bovins ont augmenté, ce qui a compensé la baisse sur la viande porcine et ovine. Les cours de la volaille sont, quant à eux, restés stables.

L'indice du sucre a, par ailleurs, augmenté de 2,5% par rapport au mois précédent, du fait essentiellement de récoltes plutôt mauvaises dans la principale région productrice de sucre du Brésil.

En outre, une bonne partie de la récolte brésilienne de canne à sucre a été redirigée vers la production d'éthanol, a constaté la FAO. Salem K./Agences

Bouira

Plus de 100 emplois directs seront générés par le complexe avicole d'El-Hachimia

■ Plus de cent emplois directs seront générés par le complexe avicole en cours de réalisation dans la commune d'El-Hachimia (sud de Bouira), un projet qui devra être réceptionné d'ici à mars 2017, a-t-on appris auprès du responsable de cet investissement privé.



Par Lamine D.

« **C**e complexe devrait créer, une fois achevé, entre 120 et 130 emplois directs, dont plus de postes réservés à des cadres supérieurs », a expliqué

son promoteur, Abdeljalil Hadouche.

Ces postes d'emploi vont alléger notamment les souffrances des jeunes de la région d'El-Hachimia, où le taux de chômage est jugé élevé, estime-t-on.

Lancé au début de l'année en cours, ce complexe sera réalisé

sur trois phases, dont la première consiste en la construction d'une unité de production d'une capacité de 455 000 poules pondeuses, alors que la seconde portera sur la réalisation d'autres unités en vue d'augmenter la production à un million et 55 000 poules pondeuses, d'après les

prévisions affichées par le même responsable.

« Notre objectif est de couvrir le marché national ainsi que d'exporter nos produits à l'étranger », a-t-il tenu à préciser.

Ayant fait l'objet lundi dernier d'une visite du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, le complexe avicole d'El-Hachimia sera composé de trois étages, de six hangars et d'un bloc administratif.

« C'est un projet innovant », s'était réjoui le ministre qui s'est enquis des travaux de réalisation du projet.

Bouira est classée parmi les premières wilayas du pays dans la production avicole avec une production estimée à 484 700 quintaux de viandes blanches, ce qui représente 10 % de la production nationale. L'objectif est d'atteindre 657 000 quintaux en 2019.

Concernant les œufs, la wilaya occupe la quatrième place avec une production de 355 800 unités, ce qui représen-

te 6 % de la production nationale, dont l'objectif est d'arriver à 415 000 unités en 2019, d'après des statistiques des services agricoles de la wilaya.

L. D./APS

Biskra

Le ministre de l'Intérieur installe le wali délégué de Ouled Djellal

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a procédé jeudi à l'installation du wali délégué de la circonscription administrative de Ouled Djellal (Biskra) Bouchentouf Djellouli dans ses nouvelles fonctions, dans le cadre du mouvement opéré dernièrement par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sein du corps des walis et des walis délégués. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du wali de Biskra Hamidou Mohamed, des autorités militaires et locales ainsi que des notables de la région. Après avoir transmis les salutations du président de la République à la population de Ouled Djellal, M. Bedoui a indiqué que la création de wilayas déléguées au Sud est « une décision historique du président de la République pour honorer ses engagements envers les populations du Sud ». L'objectif de créer des wilayas déléguées est de « rapprocher davantage l'administration du citoyen et de l'associer à la prise de décisions » et d'« impluser une nouvelle dynamique de développement dans ces régions au profit des citoyens », a rappelé le ministre.

Le mouvement opéré récemment par le président de la République, dans le corps des walis a vu la désignation de 17 walis délégués dont ceux des dix nouvelles circonscriptions administratives du Sud du pays. Il s'agit des circonscriptions de Timimoun et Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar), Ouled Djellal (Biskra), Béni Abbas (Bechar), In Salah et In Guezoum (Tamanrasset), Touggourt (Ouargla), Djanet (Illizi), El Meghaier (El Oued) et El Menia (Ghardaïa). Ces circonscriptions administratives sont dirigées par des walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents.

La décision de création de ces circonscriptions administratives a été entérinée lors du Conseil des ministres du 24 mai dernier.

R. R.

Ouargla

Une école supérieure des enseignants ouvrira ses portes à la prochaine rentrée

Une école supérieure de formation des enseignants de Ouargla ouvrira ses portes à la prochaine rentrée universitaire (2015-2016), a-t-on appris du rectorat de l'université Kasdi-Merbah de Ouargla.

Implantée au pôle universitaire, ce nouvel établissement supérieur s'est vu accorder un montant d'investissement de 180 millions DA, dont une tranche de plus de 130 millions DA réservée à la réhabilitation d'un ancien lycée, pour abriter ses structures, et le reste destiné à son équipement pédagogique, a indiqué le recteur. Ahmed Bouterfaya a expli-

qué que cette structure a été créée en vertu d'un arrêté ministériel daté de juillet dernier et relatif à la création d'une école supérieure de formation d'enseignants. Celle-ci devra accueillir plus de 550 candidats de wilayas du Sud (Illizi, Biskra, El-Oued et Ouargla), a-t-il ajouté. Le directeur de l'Ecole, Lazhar Bechki, a de son côté, indiqué qu'elle assurera une formation de quatre ans d'enseignants pour les trois paliers de l'enseignement.

Il s'agit pour le cycle primaire d'enseignants de langues arabe et française, et pour les cycles moyen et secondaire d'ensei-

gnants des langues arabe, française, anglaise et des sciences exactes et naturelles.

Cette école dispose d'un amphithéâtre de 90 places pédagogiques, de 24 salles de cours, de laboratoires, en plus d'un bloc administratif.

L'université Kasdi-Merbah de Ouargla devra accueillir, pour la prochaine rentrée, 6 118 nouveaux inscrits répartis sur 10 facultés et deux instituts dont l'un dédié à l'éducation physique et les activités sportives, et l'autre à l'enseignement technologique supérieur.

N.T./APS

Tissemsilt

La ville commémore le 54^e anniversaire de la mort de Djilali Bounaama

Tissemsilt a commémoré jeudi le 54^e anniversaire de la mort du chahid Djilali Bounaama dit Si M'hamed, chef de la Wilaya IV historique lors de la glorieuse guerre de Libération nationale. La commémoration, à laquelle ont pris part les autorités locales, le vice-président de la Fondation de la mémoire de la Wilaya IV historique, Abdelkader Boukadoum, et des moudjahidines de plusieurs wilayas du pays, a été marquée par la levée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national, la lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs et le dépôt d'une gerbe de fleurs au carré des chouhada d'Ain Baalache dans la commune de Bordj Bounamma, lieu de naissance du chahid. La famille de Djilali Bounaama, des moudjahidines et des élèves lauréats

d'exams de fin d'année ont été honorés, à cette occasion, durant laquelle une exposition-photos du chahid et d'armes utilisées lors de la guerre de Libération a été également organisée.

Un compagnon du chahid, le moudjahid Hadj Hocine, a rappelé, lors d'une conférence animée à cette occasion, les qualités de Si M'hamed dont son courage et sa détermination face aux forces coloniales françaises qui ont assassiné ses parents, arrêté son frère aîné et détruit la maison familiale. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Touak Ramdane, a mis en exergue les compétences du chahid Bounaama dans l'organisation de la Wilaya IV historique sur les plans militaire et politique ainsi que dans le domaine de la com-

munication. Le vice-président de la fondation de la 4^e wilaya historique, Abdelkader Boukadoum, a indiqué que le chahid Djilali Bounaama se distinguait par son intelligence et son génie politico-militaire. Né en 1926 au douar Beni Hendel, dans la commune qui porte actuellement son nom, Djilali Bounaama adhéra au Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1946 comme responsable de la section de Boukaid et devint ensuite représentant du Mouvement de la région puis membre de l'Organisation secrète (OS). En 1951, une grève des travailleurs des mines de Boukaid, où il exerça cinq mois durant, a été organisée à son instigation et a eu un grand écho même en France. Il a pris part à la préparation de la glorieuse

guerre de Libération nationale dans l'Ouarsenis et à Chlef en compagnie du chahid Ahmed Alii dit Si Baghdadi et sous la direction de Souidani Boujdjema. Après le déclenchement de la lutte armée, il fut arrêté par le colonisateur pour être ensuite libéré à la fin de 1955 et assigné à résidence à Oran, avant de s'en évader. Le chahid, qui a planifié plusieurs opérations militaires auxquelles il prit part, a pris le commandement de la Wilaya 4 historique après la mort du colonel Si M'hamed Bouguerra. Il tomba au champ d'honneur avec quatre compagnons d'armes le 8 août 1961 au poste de commandement de la ville de Blida, après avoir livré avec bravoure une bataille héroïque aux forces coloniales.

S. M.



Naufrage au large de la Libye

Poursuite des recherches de nouveaux survivants

■ Les recherches d'éventuels nouveaux survivants du naufrage au large de la Libye du bateau de pêche surchargé de plusieurs centaines de migrants se poursuivaient jeudi, dans lequel plus de 200 personnes ont disparu.



Ph. : DR

Par Ahmed.O

Les recherches sur les lieux de la tragédie se sont déroulées toute la nuit et se poursuivront pendant la journée, a précisé un porte-parole des gardes-côtes.

Ces derniers ont indiqué jeudi avoir secouru tous les 381 migrants se trouvant sur une autre embarcation qui a ensuite coulé.

Le navire militaire irlandais «*Niamh*» a récupéré la quasi-totalité des survivants ainsi que les 25 corps repêchés après le drame mercredi, et faisait route vers la Sicile.

Dans la soirée, six autres rescapés ayant besoin de soins médicaux urgents, avaient été transportés par hélicoptère à Lampedusa, l'île italienne la plus proche des côtes africaines.

Mercredi matin, des migrants avaient lancé un appel au secours: leur bateau de pêche parti de Libye avec entre 600 et 700 personnes à bord prenait l'eau, la salle des machines était inondée et l'embarcation était bloquée, à 15 miles au nord de la ville libyenne de Zouara.

Appel à passer à l'action

La Commission européenne a appelé jeudi les dirigeants européens à cesser de «*se lamenter*» devant le nouveau naufrage meurtrier en Méditerranée et à passer aux actions pour éviter de nouveaux drames.

«*Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est du courage collectif de passer des déclarations aux actions concrètes, sinon les mots sonneront dans le vide*», a averti l'exécutif bruxellois dans

une déclaration commune signée par le vice-président Frans Timmermans, la haute représentante pour la politique extérieure Federica Mogherini et le commissaire aux Affaires intérieures Dimitris Avramopoulos.

La Commission européenne a soumis aux dirigeants européens une série de propositions pour freiner les départs des migrants, empêcher qu'ils ne s'adressent aux passeurs pour tenter une traversée de la Méditerranée parfois mortelle, les sauver, les accueillir, traiter

Un juge enlevé a été tué par le groupe terroriste (EI)

UNE BRANCHE libyenne du groupe autoproclamé «*Etat islamique*» (EI/Daech) a exécuté un juge enlevé il y a une semaine, a annoncé l'Organisation judiciaire libyenne. Mohamed Al-Namli, membre de la cour d'appel de Khoms, a été retrouvé mort mardi près de la ville d'Al-Harawa présentant des signes de torture sur son corps, a indiqué l'organisation, indiquant que des terroristes affiliés à l'EI étaient responsables du meurtre. M. Al-Namli avait été enlevé par un groupe armé non identifié, vraisemblablement affilié à l'EI, dans la ville de Syrte, à 450 km à l'est de la capitale Tripoli, alors qu'il passait par la porte ouest de la ville. La ville de Syrte est passée sous le contrôle de rebelles fidèles à l'EI après que la milice du groupe Libya Dawn a évacué la ville. De nombreux cas d'attaques contre des officiels judiciaires en Libye, y compris des consultants et des juges à Tripoli, Benghazi et Derna, ont été recensés. A. O.

Sahara occidental

L'Afrique du Sud réitère son soutien pour la liberté et l'indépendance

L'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie et auprès de la République sahraouie (RASD), Dennis Thokozani Dolmo a réitéré jeudi le soutien ferme de son pays à la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, lors des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de la RASD. L'ambassadeur sud africain qui animé une conférence intitulée «*La lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud*», a affirmé que le continent

africain ne sera pas libre tant que la République arabe sahraoui démocratique est occupé par le Maroc.

M. Dolmo a parlé des méthodes menées par le régime de l'apartheid contre le peuple d'Afrique du Sud, y compris la discrimination raciale et le pillage des ressources naturelles.

Il a également ajouté que le peuple sud-africain a affronté ces pratiques par la promotion et le renforcement de la cohésion natio-

nale, ainsi que par le renoncement de la différence tribale et ethnique.

Le diplomate a en outre appelé le peuple sahraoui à poursuivre sa lutte contre l'occupation marocaine par tous les moyens, soulignant qu'il doit arracher sa liberté et décider son propre avenir.

Il a aussi appelé les sahraouis à exercer plus de pression sur les pays puissants afin de trouver une solution à la question du Sahara occidental. D. L./ SPS

leurs demandes d'asile et renvoyer ceux qui ne peuvent rester dans l'UE.

Un accord a été trouvé entre les 28 pour renforcer les moyens de surveillance des frontières maritimes et terrestres de l'UE et traquer les passeurs. Mais les propositions pour faciliter l'immigration économique dont l'UE a besoin ont été rejetées et les mesures de solidarité entre les Etats membres pour le traitement des demandes d'asile ont été bloquées.

Pour sa part, le président du groupe des Libéraux et Démocrates au Parlement européen, l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt, a demandé au président du Conseil européen Donald Tusk de convoquer d'urgence un sommet «*pour apporter une meilleure réponse aux problèmes posés par la migration*».

«*Nous avons besoin de voies d'accès sécurisées pour permettre aux personnes qui ont besoin de notre protection de gagner l'Europe*», a-t-il soutenu.

«*C'est au président du Conseil de prendre cette décision. Si un sommet est organisé, la Commission européenne y participera*», a assuré une de ses porte-parole, Natasha Bertaud.

Les survivants attendus à Palerme

Les opérations de sauvetage sont en cours, quelque 367 survivants du naufrage sont attendus jeudi à Palerme, dans le nord-ouest de la Sicile.

Le navire militaire irlandais «*Niamy*» a récupéré la quasi-totalité des survivants (342 hommes, 12 femmes et 13 enfants) ainsi que les 25 corps repêchés après le drame.

Mercredi matin, des migrants avaient lancé un appel au secours: leur bateau de pêche parti de Libye avec plus de 600 personnes à bord prenait l'eau, la salle des machines était inondée et l'embarcation était bloquée, à 15 miles au nord de la ville libyenne de Zouara, non loin de la frontière tunisienne.

Une vaste opération de secours, impliquant sept navires, des hélicoptères et un drone, a permis de secourir près de 400 personnes, mais selon les

témoignages et les estimations, il y avait jusqu'à 700 personnes à bord.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la barre des 2 000 morts et disparus en Méditerranée cette année avait été franchie pendant le week-end, alors que celle des 200 000 arrivées par la mer, en Italie et en Grèce, devait être atteinte dans les prochains jours.

A O./ agences

Affaire Ali Lemrabet HRW et AI appellent Rabat à arrêter ses obstacles bureaucratiques

HUMAN Rights Watch (HRW) et Amnesty International (AI) ont appelé les autorités marocaines de mettre fin aux obstacles bureaucratiques qui empêchent le journaliste marocain opposant, Ali Lemrabet, de lancer son hebdomadaire, ont rapporté des médias.

Le directeur adjoint d'Amnesty International au Moyen-orient et en Afrique du Nord, Said Boumeddouha a estimé que «*si les autorités permettent la naissance de son journal et de publier librement ses informations, ceci participerait à la liberté d'expression au Maroc*».

En avril dernier, M. Lemrabet, qui a eu le courage d'affirmer que les réfugiés sahraouis à Tindouf (Algérie) n'étaient pas des «*séquestrés*» comme l'affirme la propagande du régime marocain, avait fini de purger une peine «*invertée pour lui*», une interdiction de dix ans de pratiquer le journalisme.

En juin dernier, le journaliste et fondateur du site demainonline avait entamé devant le Conseil des droits humains des Nations unies à Genève, une grève de la faim pour protester contre la non délivrance de son certificat de résidence qui devrait lui permettre de renouveler ses pièces d'identité. Plusieurs comités de soutien et des ONG ont alors entrepris des actions de protestation dont l'adresse d'une lettre au roi marocain, Mohamed VI. Par la suite, le ministère de l'Intérieur avait déclaré qu'Ali Lemrabet pourrait renouveler ses papiers s'il apportait la preuve de sa résidence habituelle à Tétouan pendant au moins 3 mois.

M. Lemrabet est connu pour ses positions audacieuses sur des questions nationales sensibles. Il figure en bonne place parmi la poignée de journalistes locaux courageux qui n'entendent pas jouer à «*la voix de leur maître*», le roi en l'occurrence. R. M.

Yémen

L'ex-otage Isabelle Prime «va bien» et est en route pour la France

■ L'otage française Isabelle Prime, qui était retenue au Yémen depuis le 24 février, a été libérée dans la nuit de jeudi 6 à hier 7 août, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué.

Par Ali O.

«**N**otre compatriote Isabelle Prime a été libérée cette nuit. Elle était retenue en otage au Yémen depuis le 24 février 2015. La France a déployé tous ses efforts pour parvenir à ce dénouement heureux. Isabelle Prime est actuellement sous la protection des services français. Elle rejoindra notre pays dans les heures qui viennent».

Une source diplomatique a précisé au Monde que M^{me} Prime «va bien». Elle devrait être rapatriée en France «en fin de journée» et sera accueillie par François Hollande et Laurent Fabius à l'aéroport militaire de Villacoublay à 19 heures, a fait savoir l'Elysée. Pour l'heure, l'otage se trouve à Oman, où elle est arrivée hier à l'aube. Dans son communiqué, M. Hollande a tenu à exprimer «toute sa gratitude à tous ceux qui ont œuvré à [sa libération], et notamment au sultan Qaboos Ibn Saïd, sultan d'Oman». Le chef de l'État doit d'ailleurs s'entretenir avec le sultan par téléphone dans la journée pour le remercier. «Les services omanais ont aidé, en contact avec les services français, à la libération [d'Isabelle Prime], a souligné notre source diplomatique. Ils ont participé



directement à la médiation car ils connaissent bien la région et notamment le Yémen».

Isabelle Prime et son interprète yéménite, Chérine Makkaoui, avaient été enlevées le 24 février à Sanaa, la capitale du Yémen, par des hommes déguisés en policiers alors qu'elles se rendaient en voiture à leur travail, selon leur employeur. La jeune

femme travaillait comme consultante pour Ayala Consulting Corporation, la branche américaine d'un groupe spécialisé dans la protection sociale. «Elle s'est retrouvée au mauvais endroit, au mauvais moment», a

commenté une source diplomatique. Chérine Makkaoui avait déclaré avoir été libérée le 10 mars à Aden, dans le sud du Yémen. Une vidéo de la Française avait été mise en ligne sur YouTube au début de juin.

Ph. > D. R.

Dans ce document de vingt et une secondes, la jeune femme, vêtue de noir et assise à même le sol, s'adressait aux présidents français, François Hollande, et yéménite, Abd Rabo Mansour Hadi, pour leur demander d'agir en faveur de sa libération. Aucune information n'a filtré depuis sur l'identité des ravisseurs. La détention de la Française s'est déroulée dans un pays en pleine guerre. Partis de Saada, leur fief du Nord, les rebelles houthistes, issus de la minorité chiite zaidite et aidés par les unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont lancé en 2014 une offensive qui leur a permis de prendre le contrôle de la capitale Sanaa et de vastes secteurs du Nord, du Centre et de l'Ouest. L'Arabie saoudite a pris le 26 mars la tête d'une coalition arabe qui mène depuis une campagne aérienne en soutien au président Abd Rabo Mansour Hadi, exilé en Arabie saoudite, face aux rebelles, appuyés par l'Iran. Le conflit a fait près de 4 000 morts et contraint quelque 100 000 personnes à quitter le pays, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. A. O.

Boko Haram

Nouvelles exactions du groupe terroriste

Les insurgés islamistes nigériens de Boko Haram ont abattu neuf pêcheurs dans un village près des rives du lac Tchad, devenu l'un des épicentres de l'insurrection et où l'armée tchadienne les affronte depuis mi-juillet. Après avoir subi de lourds revers militaires au début de l'année dans leurs fiefs du nord-est nigérien, les islamistes ont multiplié ces dernières semaines les attentats-suicides meurtriers au Nigeria mais également, pour la première fois, au Tchad et au Cameroun voisins.

Dans la nuit de lundi à mardi, ils ont frappé une nouvelle fois la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, tuant au moins 8 villageois et en enlevant 135 avant de regagner le Nigeria. Quelques heures plus tard, mardi, c'est un groupe de pêcheurs nigériens qui tombait dans une embuscade tendue par les islamistes sur la route reliant la ville de Monguno à celle de Baga, sur les rives du lac Tchad.

Au total, 17 pêcheurs à bord de deux minibus faisaient route vers Baga lorsque l'attaque s'est produite, a expliqué à l'AFP Grema Ari, un survivant de l'attaque. Le minibus dans lequel il voyageait a pu faire demi-tour mais celui en tête du convoi a été contraint de s'arrêter et les insurgés de Boko Haram ont fait descendre les passagers et les ont abattus, a-t-il décrit à l'AFP.

«Plus tard, des soldats ont ramené les corps de nos neuf

collègues à Monguno, qui présentaient des impacts de balles», a précisé le survivant.

Le 27 juillet, dix pêcheurs avaient été égorgés par les insurgés dans trois villages proches de Baga.

Les villages de pêcheurs situés autour de Baga avaient tous été désertés en janvier, après une des attaques les plus meurtrières jamais commises par le groupe islamiste. Des centaines, voire des milliers de personnes avaient été tuées, des centaines de femmes et d'enfants enlevés.

Selon Abubakar Gamandi, responsable du syndicat de pêcheurs de l'État de Borno, les habitants de la région ont commencé à revenir depuis un peu plus d'un mois dans certains villages sécurisés par l'armée, pour relancer leur commerce de poisson.

La région du lac Tchad, dédale de centaines d'îlots et de chenaux cachés entre les hautes herbes, est devenue un lieu de repli pour le groupe islamiste.

Le Tchad, qui joue un rôle prépondérant dans les efforts militaires régionaux pour venir à bout de Boko Haram, a lancé mi-juillet une vaste offensive sur les îles tchadiennes du lac, mobilisant quelque 1 000 hommes. L'armée tchadienne a affirmé mercredi avoir tué sept islamistes dans ces combats, ajoutant que l'opération de «ratissage» se poursuivait.

Le Tchad a lancé son opération avant même le lancement

effectif de la nouvelle Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) mise en place par le Nigeria, le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Bénin et qui doit compter 8 700 hommes.

Cette nouvelle force, dont l'entrée en action est prévue courant août selon le président nigérien Mahamadou Issoufou, doit permettre de mieux coordonner les efforts militaires de ces pays pour annihiler la menace que fait peser Boko Haram sur la stabilité de la région.

Ces dernières semaines, le groupe a perpétré cinq attentats-suicides dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord, des attaques inédites qui ont frappé les villes de Fotok et Maroua.

La dernière attaque en date sur le sol camerounais, dans la nuit de lundi à mardi, a vu un groupe de combattants investir le village de Tchakamari.

«Ils ont tué 8 personnes, deux femmes et six hommes. Les hommes étaient des membres du comité de vigilance de Tchakamari», a affirmé à l'AFP un membre du comité de vigilance (milice d'autodéfense composée d'habitants) d'un village voisin, sous couvert d'anonymat.

«Ils ont pris 135 personnes et sont partis avec elles. Ce sont les habitants du village qui ont compté le nombre de personnes enlevées. Ils ont brûlé beaucoup de maisons», a-t-il ajouté. Ce bilan a été confirmé par une source policière.



Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

J eudi soir avait lieu aux États-Unis le premier débat d'envergure au sein du Parti républicain parmi les candidats à la primaire. Les dix candidats les plus populaires ont ainsi pu se tester et mesurer leurs points forts et leurs faiblesses alors que Donald Trump, l'homme d'affaires milliardaire, continue d'être le favori des militants conservateurs. D'ailleurs, le débat s'est rapidement transformé en tribunal au cours duquel Trump a été attaqué sans relâche par ses adversaires. Sa fulgurante popularité inquiétant même ceux qui pensaient pourtant être bien placés pour battre Hillary Clinton, ou de celui qui aura remporté la primaire démocrate en 2016. L'attaque a été si brutale que le magnat américain a fini par déclarer que s'il n'était pas choisi pour une raison pour ou une autre par les militants républicains pour représenter leur parti à la prochaine élection présidentielle, il envisagerait de se présenter quand même en tant que candidat indépendant. Une possibilité qu'il sait ne pourrait que nuire au candidat officiel des républicains divisant les votes des électeurs conservateurs. Les attaques ont également porté ses anciennes amitiés publiques avec le couple Clinton dont il a largement contribué à financer différentes campagnes politiques par le passé. Reste à savoir si cette longue charge contre Trump portera ses fruits et si sa popularité s'en verra diminuée, alors qu'il a gagné celle-ci en parlant très brutalement de la question de l'immigration et en préconisant l'expulsion de plus de 11 millions d'immigrés. Ses propos très négatifs sur le gouvernement mexicain qui pratiquerait une stratégie visant à envoyer délibérément ses «criminels violents» aux États-Unis. Le milliardaire a en effet affirmé que les immigrants illégaux provenant de la frontière sud «faisaient des ravages» auprès de la population américaine. Il a ajouté que les responsables américains étaient «idiots» de laisser passer ces gens aux États-Unis. Il n'est pas certain cependant que ce débat, au cours duquel les autres candidats à la primaire républicaine espéraient décrédibiliser Trump, ait été si mauvais que cela pour le businessman. Après tout, ce qui plaît à ses sympathisants, c'est son agressivité et son extrémisme sur des sujets que les autres candidats n'abordent qu'avec beaucoup de précaution. Accuser Trump d'être déraisonnable, ne fait-il pas semblant de conforter ceux qui soutiennent qu'il est le seul à «parler vrai», contrairement à ses adversaires adeptes des circonvolutions. F. M.



Danse folklorique

Tizi-Ouzou vit au rythme de la 10^e édition du Festival arabo-africain

■ Tizi Ouzou vit depuis mercredi dernier au rythme du Festival culturel arabo-africain de danse folklorique dont le coup d'envoi a été donné par le tout nouveau ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-directeur de la culture de la même wilaya, El-Hadi Ould Ali.

Par Hamid Messir

Pour sa 10^e édition, quinze troupes y participent avec comme invité d'honneur, la Chine. Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture abritée par le théâtre régional Kateb-Yacine, El-Hadi Ould Ali a souligné que «cette nouvelle édition du festival au rayonnement culturel avéré se veut être une action de consolidation davantage de la culture du dialogue entre les peuples en vulgarisant les valeurs de la fraternité, de la solidarité et de l'amour dans le monde». Le ministre de la Jeunesse et des Sports a saisi l'occasion pour appeler à l'intensification de ce genre de manifestations culturelles en direction de la jeunesse «pour créer autant de passerelles entre les peuples du monde afin de jeter les jalons d'une humanité apaisée et sans conflit», exprimant l'engagement de son département aux côtés de celui de la Culture pour encourager ce genre d'événements visant «l'épanouissement sur tous les plans de la jeunesse qui constitue le premier socle de la consolidation et de la cohésion de l'unité nationale». De son



côté, le représentant du ministère de la Culture, en la personne du secrétaire général Smail Oulebsir, a souligné l'importance de ce festival et la volonté de son département à encourager ce genre de manifestation qui vise l'émancipation des jeunes et la promotion de la culture de la paix et de l'amour entre les peuples. Pour le représentant de Azzedine Mihoubi, l'Etat maintiendra cette dynamique culturelle, qui est presque unique au niveau national, à Tizi-Ouzou, tout en s'engageant à maintenir le cap sur la ville des Genêts qui restera «une oasis culturelle florissante». Le nouveau wali de Tizi

Ouzou, Brahim Merad, a pour sa part qualifié ce festival de «meilleure tribune pour exprimer l'attachement de l'Algérie aux idéaux de la paix et de la solidarité entre les peuples». Quant au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Hocine Haroune, il a salué la mobilisation de tous les organisateurs pour la tenue de cette nouvelle édition du Festival culturel arabo-africain de danse qualifié de carrefour de la paix et de la solidarité. Par ailleurs, il est à noter qu'avant le coup d'envoi officiel de la 10^e édition du Festival arabo-africain, qui se poursuivra

jusqu'au 9 août dans la capitale du Djurdjura, il y a eu le traditionnel défilé des troupes de danse participantes qui s'est ébranlé du stade 1^{er}-Novembre jusqu'au théâtre régional Kateb-Yacine, empruntant les rues Ahmed Lamali et Abane Ramdane sous une chaleur caniculaire qui n'a pas empêché la population d'assister et d'applaudir chaleureusement les participants. Au programme de ce festival, il y aura également des colloques, des expositions et des débats autour de la danse folklorique dans toutes ses dimensions entre des spécialistes nationaux et étrangers. H. M.

Festival «Été en musique à Alger»

Une soirée andalouse en ouverture de la 5^e édition

Une soirée dédiée exclusivement à la musique classique algérienne, dite andalouse, a été animée jeudi soir en ouverture de la 5^e édition du Festival culturel international «Été en musique à Alger».

La soirée inaugurale de ce festival, placée sous le thème «l'Algérie unie par la musique», et qui se tient à la salle Ibn-Zeydoun (Riad El-Feth), a été animée par Meriem Beldi, Hamdi Benani et Brahim Hadj Kacem. Accompagnés par un orchestre représentant les trois écoles de la musique

andalouse (sanâa, malouf et gharnati), les artistes ont proposé au public un programme varié, alternant entre les différents dérivés de cette musique ancestrale.

Dans une salle à moitié pleine, la chanteuse Meriem Beldi a ouvert le bal en interprétant des titres puisés dans le répertoire musical andalou tels que «Ya aâchak ezzine», «Ya layam» et quelques extraits de son dernier album «Nouba Zidane», sorti en 2014.

Le maître du malouf, le chanteur et violoniste Hamdi Benani, a quant à lui interprété

plusieurs de ses titres à succès, tout comme Brahim Hadj Kacem qui participe pour la première fois à ce festival.

Le 5^e Festival culturel international «Été en musique à Alger» se poursuit jusqu'au 28 août avec des concerts qu'animeront des chanteurs algériens et étrangers de renom.

Créé en 2010, le festival a pour but de «promouvoir l'échange et consolider la convivialité à travers un programme artistique intégrant divers styles musicaux».

L. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre antique de Djemila

Jusqu'au 15 août :

Festival international de Djemila.

Tahtahate El Fenanine (la pêcheurie)

Jusqu'au 16 août :

Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes.

6 août :

Spectacle chaabi avec l'artiste Kamel Kobbi.

8 août :

Kaada chaabi avec l'artiste Saadi Noureddine.

Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès

Du 8 au 13 août :

Festival international des danses populaires.

Maison de la culture de Tizi Ouzou

Jusqu'au 9 août :

Festival arabo-africain des danses folkloriques.

Galerie d'art Asselah

Jusqu'au 10 août :

Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème :

«Anamorphoses et certitudes».

Complexe culturel

Abdelwahab-Salim

(Chenoua-Tipaza)

Jusqu'au 15 août :

Exposition de peinture «Lumières du Sud» de Salim Bouhali.

Maison de la culture de

Khenchela

Du 20 au 25 août :

Festival national du théâtre pour enfants.

Théâtre régional Ould-

Abderahmane-Kaki de

Mostaganem

Du 20 au 26 août :

Festival national de la poésie melhoun.

Théâtre régional de Sdi

Bel-Abbès

Du 22 au 28 août :

Festival national de la chanson raï.

تحت الرئاسة السامية لفضيلة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة
 تحت إشراف معالي وزير الثقافة و السيد والي ولاية تيزي وزو

وزارة الثقافة

المهرجان الثقافي العربي الإفريقي للرقص الفلكلوري
 FESTIVAL CULTUREL ARABO-AFRICAIN DE DANSE FOLKLORIQUE

الطبعة 10^e EDITION

Tizi-Ouzou, du 05 au 09 Août 2015

Anep, Horizons, L'Expression, Algeria Expo, LE JOUR LIBERTÉ, Le Temps, SOGEMETAL

Coup-franc direct



Des décisions aux répercussions néfastes

Par Mahfoud M.

L'instance dirigeante du football professionnel algérien, la FAF, a pris une décision bizarre en délogant deux derbys algérois qui étaient prévus au stade du 5-Juillet pour les faire jouer dans des stades plus exigus. En effet, les rencontres MCA-CRB et NAHD-USMA n'auront pas lieu au stade olympique alors que les responsables avaient annoncé avant cela en grande pompe le retour des derbys au stade du 5-Juillet qui avait été retardé à neuf et dont la pelouse est devenue digne des grands stades européens. Toutefois, les dirigeants de la FAF ne disent pas pourquoi ils ont décidé de recourir à cette décision, alors qu'ils pouvaient bien programmer ces matchs au stade olympique qui était prêt à 90 pour cent et qui pouvait normalement abriter les grands matchs que ce soit les derbys, les matchs internationaux des clubs ou de l'équipe nationale. En fait, la FAF n'avoue pas la véritable raison de cette décision et ne dit pas que cela s'est fait à cause du village des jeux qui jouxte le stade et qu'ils ne veulent pas déloger ne serait-ce que pour deux jours. On continue à naviguer à vue encore une fois au niveau de la Fédération au lieu de penser au football surtout que cette décision aura des répercussions néfastes et que les clubs qui ont joué chez l'adversaire dans ces deux derbys voudront recevoir chez eux au match retour, ce qui reste tout à fait logique. M. M.

CAF Cup

Bounedjah de retour contre le Ahly

Buteur décisif mardi en huitièmes de finale de Coupe de Tunisie face au Club Africain, Baghdad Bounedjah, de retour au club, pourra de nouveau aider son club de l'ES Sahel en Coupe de la Confédération après avoir manqué à l'appel lors des deux derniers matches de la formation de Sousse.

Après avoir purgé sa suspension de deux matches ferme (suspendu pour un 2^e avertissement plus récidive), l'international algérien sera de retour sur la scène continentale face aux Egyptiens du Ahly. L'ESS (2ème, 6 pts) accueillera samedi soir le Ahly



(1^{er}, 7 pts) pour le compte de la 4e journée (Groupe B) avec pour objectif de l'emporter afin de s'emparer de la première place du Groupe.

Handball-Mondial 2015 (U-19 garçons)

Aït Abdeslam souhaite se donner à fond



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de handball des moins de 19 ans (U-19) Ahcène Aït Abdeslam a indiqué que l'Algérie allait «jouer ses chances à fond» lors du 6e championnat du monde de la catégorie prévu du 7 au 20 août à Ekaterinbourg (Russie). «Nous allons jouer nos chances jusqu'au bout dans cette compétition qui sera une découverte pour mes joueurs», a affirmé le coach du Sept national, tout en refusant de parler d'objectif précis. Logée dans le groupe C, l'Algérie évoluera aux côtés de la Russie (pays hôte), de la Croatie, champion du monde-2009, de la Suisse, du Qatar et du Danemark, triple champion du monde (2007, 2011 et 2013). Les coéquipiers de Boudaoui Hichem (GS Pétroliers) entameront la compétition face au pays hôte la Russie.

«J'espère que l'équipe sera au top d'ici au match face à la Russie qui sera difficile. Nous avons hérité d'un groupe relevé en présence notamment du Danemark et de la Croatie qui ne sont plus à présenter», a-t-il souligné. Appelé à se prononcer sur la préparation effectuée par les Algériens en vue de ce rendez-vous mondial, Aït Abdeslam reste sceptique. «La préparation a été moyenne pour ce championnat du monde en raison des difficultés à regrouper les joueurs dont la majorité ont passé le bac cette année. Nous n'avons pas bénéficié d'assez de temps pour effectuer une bonne préparation», a regretté le coach des Verts qui a expliqué que l'équipe nationale a disputé «une dizaine de matchs amicaux depuis décembre dernier, alors que la moyenne, c'est entre 15 et 20 rencontres». Concernant la composante qui prendra part au mondial russe, le sélectionneur a indiqué qu'elle est pratiquement la même que celle qui a participé au championnat d'Afrique disputé en 2014 à Nairobi au Kenya. «Nous avons changé 4 à 5 joueurs par rapport à l'équipe qui avait atteint la finale (ndlr, perdue face à l'Egypte 26-22) du championnat d'Afrique de Nairobi. Il y a trois à quatre joueurs qui sortent du lot. Pour les autres, leur niveau est perfectible», selon le coach algérien qui regrette au passage l'absence d'une «politique de formation claire au sein des clubs». L'Algérie vient de boucler un stage précompétitif en Slovaquie au cours duquel trois matchs amicaux ont été disputés. Les Verts se sont inclinés face à la Slovaquie (37-21), avant de battre l'Argentine (30-26). Pour leur dernière rencontre, les Algériens ont fait match nul face aux Egyptiens (22-22). Le sélectionneur de l'équipe algérienne des moins de 19 ans garçons de handball, Aït Abdeslam Ahcène, a dévoilé, par ailleurs, la liste des 16 joueurs devant prendre part à la 6^e édition du championnat du Monde de la catégorie, prévue à Ekaterinbourg (Russie). La liste est dominée par les joueurs du GS Pétroliers et le SR Ain Taya avec trois joueurs chacun suivis par le HBC El Biar avec deux joueurs.

La sélection nationale algérienne a gardé sa 19^e position au classement du mois d'août de la Fédération internationale de football (FIFA) publié jeudi.

Par Mahfoud M.

C'est la troisième fois que l'Algérie est dans le top 20 mondial cette année après mai et juillet 2015. Cependant le meilleur classement des Verts reste la 18^e place occupée durant quatre mois de suite (décembre 2014-mars 2015). Au niveau africain, l'Algérie reste la puissance numéro 1 et le leader du continent avec 941 points devant la Côte d'Ivoire (21^e), championne d'Afrique en titre. Le Ghana, lui, perd deux places et recule à la 27^e position, mais reste sur le podium africain. Quant aux trois adversaires de l'Algérie en qualifications de la CAN-2017, ils ont tous progressé. L'Ethiopie qui partage la tête du groupe J avec les Verts gagne deux places et pointe à la 99^e position. Le Lesotho, prochain adversaire de l'Algérie gagne lui aussi 3

Equipe nationale

Les Verts gardent la 19^e place



Les Verts dans une position idéale

places et occupe désormais la 128^e position, tandis que les Seychelles avancent d'une place (185^e).

Cela est donc de bonne augure pour les Verts qui avec ce classement auront le moral au top et devraient pouvoir, ainsi, préparer les prochains rendez-vous internationaux et notamment les prochaines rencontres pour le compte des éliminatoires de la CAN 2017 face au Lesotho d'abord dans les meilleures conditions possibles. D'ailleurs, le coach national, Christian Gourcuff,

ne devrait rien laisser au hasard et tentera, tant bien qu'il faut, pour préparer son groupe dans les meilleures conditions possibles afin de prendre une option pour la qualification à la phase finale qui se déroulera au Gabon comme chacun le sait.

Le prochain stage de la sélection nationale est prévu pour le début du mois de septembre et devrait avoir lieu en Afrique du Sud afin de mettre tous les atouts du côté de l'EN pour bien préparer le match du Lesotho.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (1^{re} journée)

Changement de domiciliation pour MCA-CRB et USMA-NAHD

Les deux derbys de la capitale comptant pour la première journée du championnat de Ligue 1 de football opposant le MC Alger au CR Belouizdad et le NA Hussein Dey à l'USM Alger auront lieu finalement respectivement aux stades de Bologhine et du 20-août, selon le programme publié jeudi par la LFP.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, avait pourtant annoncé, il y a quelques semaines, que les der-

bys algérois comptant pour l'exercice 2015-2016 seront domiciliés au stade du 5-Juillet, mis de nouveau en service par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le 4 juillet après presque deux ans de fermeture pour des travaux de rénovation.

Sept rencontres de la première journée de la L 1 sont programmées pour samedi 15 août, tandis que celle mettant aux prises l'USM El Harrach à la JS Saoura, a été avan-

cée à vendredi 14 août et aura lieu au stade du 20-août. Le stade de Mohammadia où sont habituellement domiciliés les Harrachis, n'étant pas encore homologué. Le RC Arbaâ, dont le stade communal n'est pas homologué aussi, recevra le MO Béjaïa au stade Mustapha-Tchaker de Blida, alors que le nouveau promu, le DRB Tadjenanet continuera à évoluer dans son stade Lahouï-Smail à Tadjenanet.

MC Oran

Les Hamraouas gagnent un seul match amical en Espagne

Le MC Oran (L1 de football) a remporté son seul match amical dans le cadre de son stage qui se déroule actuellement en Espagne en battant Terrassa FC sur le score de deux buts à zéro, mardi soir. Les deux réalisations oranaïses ont été l'œuvre du Libyen, Mohamed Zaâbia, et de Kamel Larbi. La dernière recrue du MCO, l'ancien milieu international Khaled Lemmouchia, a pris part à une partie du match, et a apporté toute son expérience et savoir-faire même s'il devra perdre quelques kilos afin d'être encore plus performant, selon le club d'Al-Bahia. Les joueurs de l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli avaient vu leur premier match-test qui devait se jouer vendredi dernier face à l'Espartiu Berga (3e division espagnole) annulé pour cause d'intempéries sans être reprogrammé comme prévu initialement.

Le MCO, dernier club de l'élite algérienne à avoir entamé la prépara-



tion de pré-saison le 13 juillet dernier, a disputé sa première joute amicale face à l'OM Arzew (0-0), nouveau promu en Ligue 2, à la clôture de son premier regroupement déroulé à Oran. Le club oranaï, qui prendra part la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine après avoir terminé troisième au classement du championnat de l'exercice précédent, rentrera au pays jeudi.

Les poulains de l'entraîneur français, Jean-Michel Cavalli, entameront la saison footballistique 2015-2016 en déplacement face à l'ES Sétif, champion en titre, à l'occasion de la 1ère journée prévue le week-end du 14 et 15 août.

Jeux Méditerranéens 2021

Sept chambres de commerce étrangères appuient la candidature d'Oran

LA CANDIDATURE d'Oran pour abriter les Jeux méditerranéens 2021 bénéficie du soutien de sept chambres de commerce et d'industrie étrangères, a annoncé, jeudi à Oran, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), Mouad Abed. En marge d'une rencontre de sensibilisation sur la candidature d'Oran pour ces jeux méditerranéens, tenue au siège de la CCIO, M. Abed a indiqué à l'APS que des présidents de Chambres de commerce d'Egypte, de France et d'Italie contactés, ont répondu «favorablement». La CCIO poursuit ses efforts pour avoir le soutien d'autres Chambres étrangères. Elle a également fait des correspondances à toutes les Chambres de commerce et d'industrie du pays en vue de les mobiliser autour du soutien d'Oran, a-t-il souligné lors de cette rencontre. M. Abed a également annoncé le soutien des 17 000 commerçants d'Oran, des adhérents de la CCIO, de responsables, d'élus, d'opérateurs économiques et d'industriels de la région.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre Rétrospective

Par Nazim Rochd

Lorsque Bouteflika a surgi sur la scène, il drainait dans son sillage cette aura du boumediénisme, qui lui sera très favorable, tant elle rappellera aux bons souvenirs du peuple cette époque où le pays caracolait vers les cimes de la prospérité. Lui-même, malgré lui, devait en être intoxiqué et occultait, inconsciemment, que Boumediene prenait le pouvoir dans un pays où la dette était à contracter et où le nationalisme, le patriotisme et une certaine morale révolutionnaire, empêchaient pas mal de ponctions sur les biens publics. Mais, en 1999, les nationalistes d'antan se sont soit convertis dans les affaires, soit vaincus et impuissants, se sont fondus dans le quotidien de la survie. Lui, tel un deus ex machina a déchaîné les foules autour de sa personne. Des foules qui attendent, le souffle retenu, son discours du 29 mai, au JT unique de 20 heures. Quand il parle, pour la première fois, il lance virtuellement des chants, tous azimuts. Il fallait tout refaire. Son statut de sauveur lui ouvre un état de grâce quasi illimité. Rares étaient ce qui se posaient la question du comment. Le pays avait depuis longtemps changé. Il fermait ses usines, licençait ses travailleurs et faisait allégeance sur les places financières. Beaucoup croyaient, les plus touchés, les plus nombreux, qu'il allait neutraliser l'engagement responsable du désastre. C'est-à-dire les lobbies ultralibéraux, les destructeurs de l'école, tout en veillant à détourner les crédits qui se déversent dans la sphère de la spéculation vers celle de la production. Il avait presque tout le monde avec lui. Même ceux qui veulent aujourd'hui le «changement» et qui ne sont pas contents de ne pas avoir plus que ce qu'ils voulaient. Dans la situation de départ, il ne restait que deux adversaires à réduire. Sur le front intérieur, une poignée

de nouveaux riches épaulés par des «experts réformateurs» grassement payés et des patrons de presse reconvertis au libéralisme et sur le front extérieur le pouvoir financier international. Contre toute logique, il s'est mis à adopter les règles du laisser-faire et à se poser en fervent adepte des investissements étrangers. Il a même fait le tour du monde pour les attirer. Heureusement, la pluviométrie s'est sensiblement améliorée et le pétrole a repris de la valeur sur les marchés. De nombreuses années plus tard, les investisseurs se font toujours prier et les «experts» font toujours leur cirque. On a réalisé l'incroyable alimentation en eau de l'extrême Sud. On a beaucoup construit, des routes, des ponts, des barages, des infrastructures publiques, des usines de dessalement d'eau de mer, des logements et bien d'autres choses. Mais le chômage continue de poser quelques problèmes, alors que l'argent attend d'être utilisé et l'école continue de sacrifier sur l'autel des valeurs et des constantes des centaines de milliers de jeunes cerveaux. Il est vrai tout de même, que depuis 2008 on s'est rendu compte du gâchis de la politique économique et qu'on s'attelle, par la bande, timidement, à corriger le tir, sous les menaces à peine voilées des gardiens d'une mondialisation à sens unique, relayés à l'interne par des voix, pas trop écoutées, il faut dire. Une période s'ouvre quand même où on croit savoir que l'hémorragie financière sera sensiblement réduite et que des poids lourds de l'industrie de là-bas vont venir s'installer. Il faudrait juste qu'à côté on fasse au moins ce qu'on faisait du temps de Boumediene, pour l'industrialisation, pour l'agriculture, pour la santé, pour le transport... Nos enfants méritent bien ça. En attendant...

N. R.

Ghardaïa

Deux personnes arrêtées et des armes à feu saisies

DEUX personnes en possession d'armes à feu artisanales ont été arrêtées et plusieurs équipements dont cinq fusils artisanaux ont été saisis, mercredi à Ghardaïa, par les forces de police dans différents endroits de la wilaya, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les forces de police relevant de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa ont mené mercredi des perquisitions dans différents endroits et saisi des équipements utilisés dans les actes de violence récemment enregistrés dans la wilaya de Ghardaïa, et ce, suite à un mandat de perquisition du procureur de la République près le tribunal de

Ghardaïa», a indiqué le communiqué. Outre la saisie de plusieurs équipements (5 fusils artisanaux, une quantité de baroud, des armes blanches, des casques et des masques à gaz) deux personnes ont été arrêtées lors de cette opération.

Ces opérations «interviennent suite à la bonne exploitation des informations reçues sur les personnes suspectées d'être impliquées dans les actes de violence et de vandalisme et des agressions dans la wilaya de Ghardaïa. Les forces de police poursuivent leurs missions pour assurer la protection des citoyens et de leurs biens», conclut la même source.

S.T./APS

IL Y A 70 ANS, HIROSHIMA ET NAGASAKI



Djalou@hotmail.com

Migration clandestine en Méditerranée

Quelques 224 000 migrants ont atteint l'autre rive depuis janvier

■ Quelques 224 000 réfugiés et migrants sont arrivés en Europe via la Méditerranée depuis janvier, a indiqué jeudi le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR).

Par Yasmine Ayadi

Le HCR, dont les chiffres ont été actualisés à la fin juillet, indique en avoir dénombré 98 000 en Italie et 124 000 en Grèce, selon l'AFP. Durant la même période, plus de 2 100 personnes sont décédées ou disparues en mer, précise le HCR. A noter que ce chiffre ne tient pas compte des dernières disparitions survenues mercredi au large de la Libye. «Nous avons une crise de réfugiés aux portes de l'Europe. La plupart de ceux qui traversent la Méditerranée fuient la guerre ou les persécutions, ce ne sont pas des migrants économiques», a

souligné William Spindler, un porte-parole du HCR. «La raison pour laquelle il s'agit d'une crise ne tient pas au nombre de réfugiés mais à l'incapacité de l'Europe d'y répondre de façon coordonnée».

a-t-il dit. «Les pays européens doivent travailler ensemble et non pas pointer le doigt l'un vers l'autre», a ajouté M. Spindler. Les Syriens constituent le groupe le plus important parmi ces arrivants, représentant 34% d'entre eux, suivis par les Erythréens (12%), les Afghans (11%),

les Nigériens (5%) et les Somaliens (4%). Le HCR souligne également qu'en sept mois cette année il y a déjà plus d'ar-

rivants que pour toute l'année 2014. Le HCR en avait comptabilisé 219 000 l'année dernière, ce qui constituait un nombre record. L'Organisation mondiale pour les migrations (OIM), l'autre organisation internationale en première ligne dans cette crise, avait donné des chiffres moins importants mardi mais annonçait que le cap des 200 000 arrivants allait être «très rapidement» franchi. L'OIM avait également rappelé que pour la même période de 2014, 1 607 migrants avaient péri dans leur traversée hasardeuse de la Méditerranée, 3 279 sur l'année entière.

Y.A.

Tizi Ouzou

Plus de 600 ha de couvert végétal détruits par les feux en deux mois

Depuis le début de la saison estivale, pas moins de 641 hectares de couvert végétal ont été parcourus par 106 incendies dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan fourni, hier, par le lieutenant Hamidi de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile. Ces départs de feu, recensés durant la

période du 1er juin au 31 juillet, ont causé la destruction de plus de 290 ha de forêt, 72 ha de maquis, 269 ha de broussailles, 09 ha de blé sur pied et 2 255 bottes de foin. Toujours selon le même responsable, comme chaque été, quelque 8 278 arbres fruitiers, dont 90% d'oliviers, ont été détruits pas ces incendies. Il a

souligné que ce bilan provisoire reste dans la moyenne enregistrée ces dernières années dans la wilaya de Tizi Ouzou en matière de feux de forêt, tout en précisant que si en juin seulement 5 départs de feu ont été signalés, en revanche durant le mois de juillet écoulé 101 autres ont été enregistrés.

Hamid M.

Terrorisme

Des abris, des explosifs et des armes découverts à Aïn Defla

Un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, jeudi, dix-huit abris et un atelier pour la confection des bombes artisanales, a précisé la même source. Cette opération a permis également de récupérer trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un important lot de munitions et d'explosifs, des postes émetteurs-récepteurs, des téléphones portables et des outils de détonation, ajoute la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la cri-

minité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) et en coordination avec les éléments des Douanes algériennes, «ont arrêté 26 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à bord de deux véhicules tout-terrain et saisi une quantité de carburant s'élevant à 20 400 litres destinée à la contrebande à bord d'un camion», a indiqué le communiqué du MDN.

S.T.